



BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2022

N°9



SOMMAIRE

03. Mot du Maire

04. Actualités municipales

- 04. Travaux
- 05. Travaux subventionnés
- 07. Fiscalité, finances, endettement
- 08. Aménagement centre village
- 09. Coupures de courant
 - Recensement citoyen
- 10. Obligation de débroussaillage
 - Plan communal de sauvegarde
- 11. Panne fibre

12. La vie de la commune

- 12. L'école
- 14. Le conseil municipal des enfants
- 15. La bibliothèque municipale
- 19. Le CCAS
- 20. Cinéma sous les étoiles
 - Commerçants et producteurs
- 21. Aux Vieux Arceaux
- 22. Planète mercure
- 24. La paroisse

26. La vie associative

- 26. L'Amicale laïque
- 28. Gym loisirs
- 30. Le café associatif
- 32. L'Assoc' pimentée
- 33. Mercuer animation
- 34. Comm'un four
- 35. L'UNRPA
- 36. Atelier danse
- 37. Les amis de Mercuer
 - Crinière et burle

38. Infos pratiques

- 40. Horaires mairie
 - Location des salles
 - Concession cimetièrre
 - Ramassage des poubelles
- 41. Infos cantines et garderie
 - Horaires déchetterie Labégude
 - Urgence eau
- 42. Enlèvement des encombrants
 - Espace public numérique
- 43. Guide du tri des déchets



Chères Mercueroises et Mercuerois,

Comme chaque année depuis quelques bulletins communaux, je vous fais part de mon optimisme pour des jours meilleurs.

Comme chaque année, je ne peux que constater que les lendemains qui chantent ne semblent toujours pas d'actualité.

Après de nombreux mois en guerre contre le virus de la COVID-19, nous nous trouvons confrontés, au sein du continent européen, à une véritable guerre de territoires et de mauvaises idéologies qui, hélas, rappelle aux plus anciens d'entre nous de sinistres souvenirs. Les conséquences de ce conflit nous les vivons quotidiennement. De la crainte d'une escalade des tensions aux pénuries engendrées. Cette année 2022 n'a pas été à la hauteur de mes espérances et la crise économique subie depuis quelques temps ne laisse rien présager de bon.

Je n'ose pas, encore une fois, vous affirmer que l'an prochain sera meilleur, mais nous allons tout mettre en œuvre pour y arriver, à notre échelle.

Vous pourrez découvrir à la lecture de ce bulletin que de belles manifestations et de bons moments partagés ont tout de même pu avoir lieu.

Nos associations, toujours très actives, vous font aussi part des événements réalisés et à venir.

Dans ce bulletin, nous vous présentons aussi l'évolution de notre plan d'investissements et toutes les réalisations accomplies, elles sont nombreuses, au cours de l'année écoulée.

2023 sera pour moi et les membres du conseil municipal et du conseil municipal des enfants, le temps de renouer avec une tradition mise de côté ces dernières années. **Le vendredi 6 janvier à partir de 18H30** vous êtes tous conviés à la cérémonie des vœux. Nous serons très heureux de vous retrouver lors de ce moment convivial.

” *Toute l'équipe municipale vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Passez de beaux moments auprès de votre famille et de vos proches. Sachons profiter de ces moments de bonheur.* **”**

Travaux

Au début de notre mandat, nous avons établi un programme d'investissements pour les 6 années qui se présentent à nous.

2022 a été le point de départ de ce programme. La réfection du toit de l'école, que nous pouvons qualifier de très belle réalisation, a été faite en début d'année. En même temps l'isolation du bâtiment a été renforcée au niveau de la toiture et une grande partie des fenêtres et portes-fenêtres a été remplacée.

Un deuxième chantier très important a consisté au remplacement de la chaudière à plaquettes de bois de notre réseau de chaleur. Avec l'augmentation des surfaces des nouvelles constructions, comme l'école, le volume à chauffer était devenu trop important pour l'installation historique. Nous l'avons donc remplacée par deux chaudières qui peuvent fonctionner ensemble ou en alternance selon les périodes plus ou moins froides. Lors de l'étude réalisée par le Syndicat Départemental de l'Energie, l'option d'une alimentation par pellets a été retenue. Bien entendu, nous n'avions pas connaissance des difficultés que nous allions rencontrer pour l'approvisionnement. Après quelques problèmes de délais pour la fourniture des chaudières, leur mise en service, l'achat de pellets et les différents réglages, tout est en ordre et fonctionne.

Le dernier investissement commencé cette année concerne la construction du local des services techniques. Le terrassement est réalisé et d'ici la fin de l'année nous pouvons envisager que la dalle sera terminée.

Au niveau des entretiens importants, nous avons été dans l'obligation de changer le parquet de la salle des fêtes. Suite à un incident, la salle n'était plus du tout utilisable. L'assurance a financé en grande partie cette réparation. Le mur de soutènement de la route du Ranchet a été refait sur une grande longueur. La chute de pierres a un peu précipité cette réfection.



Pour l'avenir, nous avons l'aménagement du centre village, l'avancée du projet vous est présentée dans ce bulletin.

Nous allons aussi lancer la suite de notre programme avec la demande de subventions en début d'année pour un agrandissement du local cantine/garderie. Nous accueillons de plus en plus d'enfants sur les temps périscolaires et nous devons être en mesure de les recevoir dans des espaces adaptés au nombre. Un agrandissement de la mairie est envisagé dans le même projet, en surélévation de la salle créée pour la cantine.

Nous devons aménager le carrefour, sur la voie départementale, pour l'accès au nouveau lotissement créé par ADIS.

Nous envisageons la pose d'un nouveau point lumineux, au bord de la voirie, en face de la pizzeria. Malgré nos nombreuses remarques sur la vitesse et même si l'espace est concerné par une zone limitée à 30 km/h, cet endroit reste très accidentogène. Les clients du restaurant qui sortent la nuit pour rejoindre le parking ne sont pas visibles.

Nous déposerons aussi un dossier de demande d'aides pour l'équipement en panneaux photovoltaïques du nouveau local technique et d'une partie des bâtiments municipaux.

Ces projets dépendent des subventions que nous pourrions recevoir, nous ne voulons pas mettre en difficulté notre budget investissement.

Les années 2023 et 2024 devraient être riches en réalisations, nous vous tiendrons informés de leur évolution dans nos prochaines publications.

Travaux subventionnés

Les travaux réalisés cette année, ancienne école et chaufferie, ont pu être effectués grâce aux subventions perçues. Nous vous donnons ci-dessous les informations relatives à ces opérations avec les coûts des travaux et le détail des aides.

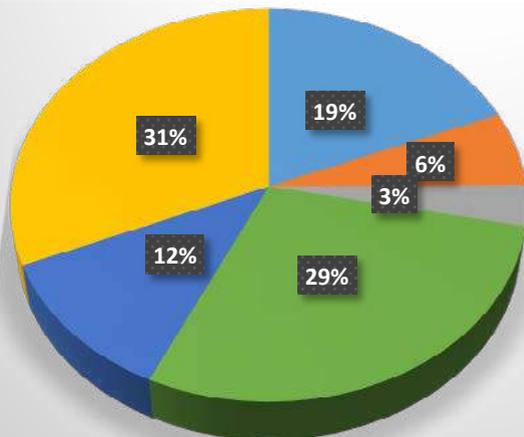
CHAUFFERIE :

Les travaux s'élèvent à (en euros, Hors Taxes) 163 728,00

| | |
|---|-----------|
| Subvention de l'Etat Dotation de Soutien à l'Investissement Local | 30 712,00 |
| Département de l'Ardèche Pass Territoires | 10 000,00 |
| Syndicat Départemental d'Energie 07 | 5 496,95 |
| Région Appels à Projets bois | 47 066,00 |
| Fonds de chaleur Agence De l'Environnement et Maîtrise de l'Energie | 19 055,52 |
| Reste à charge de la commune du montant H.T. 31,39% soit | 51 397,53 |



CHAUFFERIE



- Subvention de l'état
- Ardèche Pass Territoires
- S.D.E. 07
- Région (projet Bois)
- Fonds de chaleur
- Commune

TOITURE – ISOLATION MENUISERIES ANCIENNE ECOLE :

**Les travaux se sont élevés
à (en euros Hors Taxes) 74 666,90**

Subvention de l'Etat Dotation de Soutien
à l'Investissement Local 29 866,76

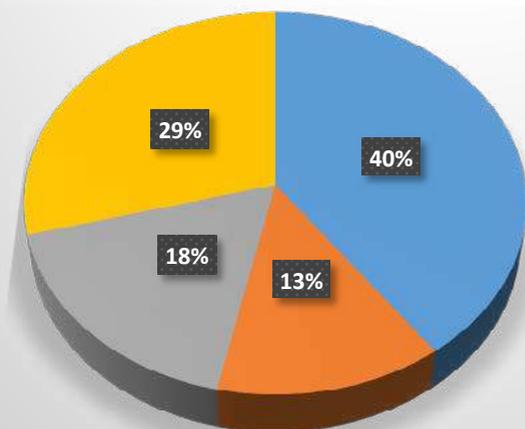
Département de l'Ardèche Pass Territoires 10 000,00

Syndicat Départemental d'Energie 07 13 034,00

Reste à charge de la commune
du montant H.T. 29,15% soit 21 766,14



TOITURE – ISOLATION – MENUISERIES ANCIENNE ECOLE



- Subvention de l'état
- Ardèche Pass Territoires
- S.D.E. 07
- Commune

**Nous remercions tous ces partenaires pour leur soutien et leur solidarité.
Sans eux nos projets ne pourraient pas aboutir.**

Fiscalite, finances, endettement

Vous l'avez sans aucun doute vérifié et constaté à la lecture de vos avis de Taxes Foncières, votre taux communal d'imposition n'a pas augmenté pour cette année 2022. A l'unanimité le conseil municipal a voté cette stabilité, jugeant que les variations des bases de calcul étaient déjà importantes et qu'il ne fallait pas plus pénaliser les contribuables.

Les finances de la commune sont saines. Les recettes de notre budget communal permettent de payer les dépenses malgré l'augmentation de certains postes. Notre masse salariale a une évolution importante mais justifiée. Le point d'indice, base de calcul de la rémunération des agents, a enfin été augmenté. Même si pour la gestion financière quotidienne cela peut présenter quelques tensions, cette revalorisation était obligatoire. Au cours de cette dernière décennie les agents de la fonction publique ont perdu énormément de pouvoir d'achat du fait de la stagnation de leurs salaires.

Comme les particuliers et d'autres collectivités, nous sommes confrontés à l'explosion des prix de l'énergie. A ce jour ce n'est pas forcément le prix de l'électricité qui nous pose problème, nous bénéficions d'une facturation de l'éclairage public raisonnée, grâce à un partenariat avec le Syndicat Départemental de l'Energie. La plus grosse variation viendra des combustibles pour le chauffage, nous devons être vigilants sur la maîtrise des températures dans les locaux

municipaux et sans doute effectuer un audit énergétique de notre parc immobilier.

2023 verra le paiement de la dernière annuité de l'emprunt contracté pour la construction de l'école. Ce sont, environ 52000 euros d'échéance annuelle que nous n'aurons plus à financer. Ce montant, assez important pouvait, selon les années, nous mettre un peu en difficulté. Si, comme énoncé dans le paragraphe ci-dessus, nos recettes couvrent nos dépenses, le remboursement du capital de la dette était trop important pour être autofinancé chaque année. Heureusement, la gestion des années passées a constitué des réserves qui nous ont permis de passer le cap sans problème. Lors du dernier conseil municipal de l'année, il a été voté la souscription d'un emprunt de 400 000 euros sur 13 ans. Les annuités commenceront en 2024, pour éviter un télescopage avec celui en cours, et seront d'un montant de 38 000 euros, plus en rapport avec nos capacités de remboursement.



PRODYGIENE
HYGIENE PROFESSIONNELLE

Produits d'hygiène et d'entretien
pour collectivités

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12 h et 14h à 18h
29, Rue des Griottes (Accès entre IBIS et Crédit Agricole)
07200 **AUBENAS** Tél. **04 75 89 27 94**
mf.distribution@wanadoo.fr



Aménagement centre village

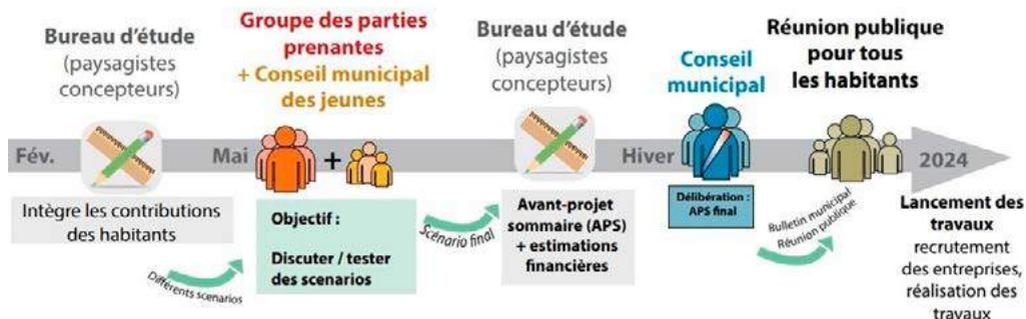
En vue de l'amélioration et de la réorganisation des espaces publics en centre village, la commune poursuit le travail avec les habitants : après la réunion de septembre ouverte à tous les habitants (compte-rendu sur le site internet de la commune), au mois d'octobre ce sont les associations, les commerçants et riverains situés à proximité directe des espaces centraux qui ont été conviés. Le PNR des Monts d'Ardèche, qui animait cette réunion, les a questionnés sur l'ensemble des usages et des dysfonctionnements, qui ont été cartographiés collectivement. Les qualités paysagères et patrimoniales ont aussi été identifiées sur cartes, pour se mettre d'accord sur ce qui fait -ou pourrait faire- la valeur et la singularité de ces espaces demain. En novembre, c'est le Conseil des enfants qui a été mobilisé. Ces contributions permettront à la commune de poser le cadre d'une future commande, au printemps prochain, pour que des professionnels de l'aménagement dessinent différents scénarii.

Déroulement de la consultation des habitants de Mercuer et planning prévisionnel de l'avancée des tâches, établis par le PNR et le conseil municipal :

Automne – hiver 2022



2023 - 2024



Coupures de courant

Il a été annoncé ces dernières semaines de possibles coupures de courant en cas de problème d'approvisionnement sur le réseau d'électricité.

Vous l'avez tous entendu, les conséquences liées à ces coupures sont multiples. Plus de chauffage, difficultés pour les appels téléphoniques par téléphones mobiles, les fixes seront directement impactés, éventuels problèmes liés à la distribution de l'eau et à l'assainissement par rapport aux pompages, télésurveillance pour les personnes vulnérables, risques pour les personnes hospitalisées à domicile sous respirateur...

Les services de l'Etat nous ont donné quelques précisions. Pour les personnes hospitalisées à domicile, elles sont toutes répertoriées à l'Agence Régionale de la Santé et les services ont été informés pour que leur domicile ne soit pas impacté. Pour la téléphonie, en cas de besoin pour les appels de secours, il faudra privilégier de composer le 112. Ce numéro permettra plus facilement que l'appel soit réceptionné.

Pour connaître à l'avance les coupures occasionnelles, vous pouvez télécharger l'application monecowatt.fr ou aller sur le site www.coupures-temporaires.enedis.fr Vous serez informés en temps réel des prévisions.

Au niveau de la mairie, nous assurerons une permanence physique aux horaires des coupures, s'il y en a, pour vous accueillir et essayer d'apporter

des réponses aux urgences que vous pourriez connaître. Nous demandons de nouveau aux personnes vulnérables de se faire connaître. Ce fichier existe déjà pour les risques de canicule et aujourd'hui ce sera pour les coupures d'électricité. Il nous permet d'avoir une vigilance particulière auprès de ces personnes et de les contacter régulièrement pour s'assurer que tout va bien.

En complément, il ne faut pas oublier que les coupures seront programmées pour des créneaux de deux heures. Même si nous ne cherchons pas à minimiser le problème, c'est une situation que nous rencontrons régulièrement quand des travaux sont réalisés sur le réseau.

RECENSEMENT CITOYEN
BIENTOT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Celui-ci doit s'effectuer en mairie à partir de 16ans

Les pièces nécessaires sont :

- Un justificatif de domicile
- Une carte nationale d'identité
- Le livret de famille

Tout jeune Français doit se faire recenser dès 16 ans pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Obligation de débroussaillage

Cette année, certains propriétaires de la commune ont reçu un courrier, signé par le maire, leur indiquant l'obligation de débroussaillage dont ils font l'objet. Cette obligation concerne tous ceux qui se trouvent dans des zones où les risques d'incendie sont les plus grands.

Cette initiative a pour origine le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ardèche et plus spécialement la brigade débroussaillage. Les membres de la brigade ont sillonné tout le territoire de la commune pour vérifier les lieux et propriétaires concernés par l'obligation, ceux qui la respectent et ceux qui sont en infraction.

Après plusieurs courriers de mise en garde, les proprié-

taires qui n'ont pas engagé de procédure pour se conformer à la Loi commencent à recevoir les premières amendes.

Certes cette sanction peut paraître injuste et inappropriée pour certains redevables, mais le constat a été réalisé par des professionnels qui connaissent les conséquences de l'ignorance des règles en débroussaillage. Vous pouvez trouver toutes les informations sur le débroussaillage obligatoire sur le site de la Préfecture.

Nous nous permettons de vous rappeler que tout brûlage de déchets verts, ou autres, est totalement interdit et en toutes saisons. Certaines dérogations, très rares, peuvent être accordées notamment pour les agriculteurs. En tout état de cause, une demande

de brûlage doit être demandée en mairie. La mairie donne, selon le cas, l'autorisation d'une telle pratique; sans celle-ci vous encourez une très forte amende. Là aussi vous pouvez avoir tous les renseignements sur le site préfectoral.



Plan communal de sauvegarde

L'article ci-dessus nous amène à vous présenter le Plan Communal de Sauvegarde. Cet outil est obligatoire dans toutes les communes. Il est réalisé sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque, en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Nous avons commencé à élaborer ce plan. Après l'identification des risques: incendies, inondations, mouvement de terrains..., pouvant concerner Mercuer, il faut identifier les différentes structures et individus qui seront en première ligne pour la gestion de crise. C'est-à-dire: les personnes présentes sur le terrain,

celles nécessaires aux liens entre les différents services de secours/administrés/élus, celles qui peuvent préparer des boissons et nourritures aux secours présents. La connaissance des catastrophes connues sur la commune par le passé, nous montre tout l'intérêt de la mise en place de ce plan.

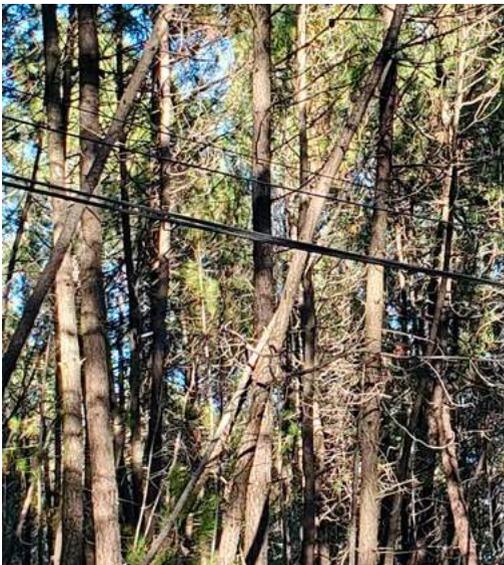
N'oublions pas que cette année nous aurions pu connaître un immense incendie au quartier de Farges quand un camping-car a brûlé. Sans l'intervention rapide des moyens aériens déjà mobilisés pour le feu de Lanas, nous aurions sans aucun doute connu un véritable désastre.

Panne fibre

Vous avez été très nombreux à être victimes d'une panne de la fibre sur le secteur Mercuer/Labégude fin octobre et pendant une grosse partie du mois de novembre. Cette panne a été engendrée par des travaux sur le pont de Vals, où des fourreaux contenant des centaines de connexions fibres, ont été sectionnés.

Beaucoup de personnes ont contacté la mairie pour connaître la raison du problème et les moyens mis en place pour leur résolution. Nous nous sommes vite trouvés dans l'incapacité de répondre à toutes ces sollicitations, nous n'avons pas forcément plus d'informations que les abonnés. Si tel incident venait à se reproduire, nous ne pouvons que vous conseiller d'appeler la Communauté de Communes. C'est elle qui a la compétence fibre et sera donc en mesure de vous donner le plus de renseignements. Il faut être prudent avec les délais de réparations indiqués par les opérateurs. Ce ne sont pas eux qui gèrent le réseau fibre et à part vous faire peur avec des annonces d'échéances très lointaines ils ne sont pas forcément plus renseignés que vous.

Dès que nous avons eu, de source sûre, des avancées sur la résolution de l'incident, nous vous en avons fait part sur nos supports



numériques et par un affichage en mairie. Hélas nous avons les informations tardivement et avons fait des annonces décalées par rapport à la réalité.

Cette panne nous fait entrevoir la fragilité du réseau fibre. Chacun pourra le constater, bien souvent les fils passent en aérien et au milieu de branches d'arbres. Nous pouvons anticiper le fait que lors de gros coups de vents ou de chutes de neige, les branchages vont se coucher sur les câbles et les casser. Nous vous demandons d'être vigilants et de procéder à l'élagage de vos arbres, si nécessaire. Les réparations de la fibre sont très coûteuses et la moindre rupture de câble pénalise des dizaines, voire des centaines, de foyers.











07200 Pont d'Aubenas | Tél. 04 75 35 26 84
www.imprimerie-fombon.com | contact@imprimerie-fombon.com

L'école

La rentrée scolaire 2022-2023

En cette rentrée scolaire, l'école de Mercuer a accueilli 108 élèves de la petite section de maternelle au cours moyen deuxième année. L'équipe enseignante reste, pour l'ensemble, inchangée. Nous retrouvons Mme Sophie Poulon qui s'occupe pour sa dernière année d'enseignement des petites et moyennes sections et Mme Tiffany Charron-Recuze des moyennes et grandes sections de maternelle ainsi que des CM1. Mme Nathalie Durand a à sa charge des CP et des CE2 et Mme Virginie Pereira des CE1 et CM2. L'école a accueilli cette année une nouvelle enseignante, Mme Guénaelle Audinot, qui complète les temps partiels des maîtresses et qui assure la décharge de la directrice.

Les effectifs de l'école sont les suivants :

- classe de maternelle, PS-MS :
6 MS - 22 PS soit 28 élèves
- classe de CP-CE1 :
13CP - 13 CE2 soit 26 élèves
- classe de MS-GS-CM1 :
5 MS - 15 GS - 7 CM1 soit 27 élèves
- classe de CE2-CM2 :
9 CE1 – 18 CM2 soit 27 élèves

Retour sur la fin de l'année scolaire 2021-2022 :

En mai 2022, les élèves de CE2-CM2 sont partis en classe de découverte de voile au Pradet avec leur enseignante Mme Virginie Pereira, accompagnés de deux parents d'élèves. Ce projet a été en partie subventionné par la mairie.

En fin d'année scolaire, l'amicale des parents d'élèves a financé une sortie au domaine Olivier de Serre à Mirabel. Tous les élèves de l'école

en ont profité et ont visité la chèvrerie, fabriqué du Picodon, réalisé un herbier, mais aussi goûté les saveurs du patrimoine Ardéchois et parlé des habitants du sous-sol.



Les projets de l'année scolaire 2022-2023 :

Pour cette année scolaire, nous avons prévu une sortie à la ferme aux crocodiles pour toutes les classes, qui sera financée par l'amicale laïque des parents d'élèves.

Les enfants vont bénéficier d'une intervention en musique avec Julien Nègre sur le thème « musiques et sons d'ici et d'ailleurs » financée par la mairie.



Le partenariat avec la bibliothèque municipale se poursuit, visite d'une classe tous les mardis. Le concours des incorruptibles (« les incos ») est reconduit de la maternelle au CM2.

L'amicale des parents d'élèves organisera comme chaque année, un goûter de Noël ainsi qu'un carnaval.

La classe des CE1-CM2 participe à un cycle rugby avec le RCAV et la classe des MS-GS-CM1 va démarrer un projet en partenariat avec le parc régional des Monts d'Ardèche « du champ à l'assiette » qui amènera les élèves à la rencontre d'agriculteurs du territoire et la visite de leurs fermes.

Les classes des maternelles continueront d'entretenir les potagers de l'école au printemps prochain, atelier jardin et cuisine en perspective !



Le conseil municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants reste très actif en cette fin d'année !



Kahina, Elina, Zoé, Gabin, Axel et Sacha poursuivent leur mandat (qui prendra fin à l'issue de cette année scolaire), toujours avec beaucoup de dynamisme et de sérieux.

A leur initiative et grâce au papa bricoleur d'un jeune élu, une boîte à livres va être prochainement installée devant la mairie afin que les Mercuriennes et les Mercuriens, enfants et adultes, puissent échanger des ouvrages.

Les enfants du conseil municipal sont également impliqués dans l'aménagement du centre village pour transmettre les idées de leurs camarades sur les futures transformations de Mercuer. Une



boîte à idées, installée au sein de l'école, est relevée avant les réunions de conseil municipal des enfants. Elle permet aux élèves de l'école de faire part de leurs souhaits pour le village.

Pour les fêtes de fin d'année et de concert avec le foyer des personnes âgées de Mercuer, les conseillers enfants ont organisé une action « Noël solidaire » en invitant leurs camarades de l'école à confectionner des boîtes solidaires, colis qui seront remis par les associations qui prennent soin des personnes isolées.

La Bibliothèque municipale



Au 1^{er} janvier 2023
Nouveaux horaires d'accueil du public :
Mardi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h
L'accueil des classes se fera le vendredi après-midi.

L'accueil des 4 classes de l'école de Mercuer se fait tous les mardis après-midi, à tour de rôle. A chaque visite d'une classe, deux bénévoles sont à la bibliothèque pour les aider dans leur recherche, préparer des albums ou documentaires selon un thème demandé par l'école et aussi faire une lecture par demi-groupe.

Pour rappel, le prêt des livres est gratuit, il suffit de venir s'inscrire à la bibliothèque. La réservation des ouvrages peut se faire par mail ou sur le catalogue en ligne de la bibliothèque et cette inscription permet également de profiter des ressources numériques mises à disposition par la BDA (nous contacter pour plus d'informations).



L'équipe des bénévoles qui assurent la bonne marche de la bibliothèque est composée de :

Yolande Bandel, Christine Belin, Jeannie Boudignon, Elisabeth Dusserre-Mathieu, Régine Grégnac, Julie Kosmala, Joseph Maatouk, Annick Marmey, Dominique Ramel, Annick Solle, Mireille Théron.

Cette année la bibliothèque vous a proposé plusieurs animations et événements, notamment en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche (BDA) et en lien avec l'école, avec un budget alloué par la Mairie :

- **Le printemps des poètes**, manifestation nationale. Comme tous les ans, et cette année du 9 au 13 mai : pour chacune des classes, les bénévoles de la bibliothèque sont intervenus tous les matins pour la lecture d'un ou deux poèmes.
- **Participation avec l'école au « Prix des Incorruptibles »**. Chaque année, la bibliothèque se charge pour l'école de la commande des albums sélectionnés et participe à l'organisation du vote des élèves pour le livre préféré. Cette année le vote a eu lieu en mai.
- **A l'occasion du festival BD d'Aubenas** et en partenariat avec la médiathèque : animation autour de la bande dessinée avec les scolaires, pour préparer la venue d'un auteur ou d'un illustrateur dans l'école. Les enfants ont participé à cette animation le 22 mars, et le 25 mars Yann Degruel, illustrateur, est intervenu à l'école.
- **« Partir en livre »**, événement national pour enfants qui se déroule en été. Les bénévoles ont organisé un après-midi jeux/animations le 8 juillet, autour du thème de l'amitié. Une vingtaine d'enfants et leurs parents ont participé.
- **Les portes ouvertes et le verre de l'amitié le 23 septembre**. La municipalité et l'équipe de la bibliothèque ont été ravies d'accueillir lecteurs et mercuerois pour un moment convivial dans cette bibliothèque toute rénovée, qui a gagné en luminosité, en circulation et en couleurs !
- **La rentrée littéraire** : chaque année l'équipe de bénévoles se réunit afin de choisir et d'acquérir une quarantaine de nouveaux ouvrages : romans, bandes dessinées adultes et enfants, livres pour la jeunesse, albums. Ils sont en rayon, venez les découvrir !

Contact : bibliotheque.mercuer@orange.fr





Dans le cadre du Mois du film documentaire : « Sur les sentiers du doc » (partenariat BDA–Ardèche Images et Bibliothèques) est un évènement préparé par les bénévoles : visionnage en amont des films présentés et choix, mise en place de la manifestation, accueil du metteur en scène ou de l'accompagnant. **Le 9 novembre**, a eu lieu la projection du documentaire « **After Work** ». Film qui raconte les mutations d'une ville industrielle et, à travers elles, les mutations du travail. Quarante personnes ont assisté à cette projection. La réalisatrice, **Julia Pinget**, qui était présente, nous a proposé un échange d'idées et de questionnements à la fin de la séance.

En complément de cet évènement, la bibliothèque et la municipalité ont accueilli à la salle Mercure, **le week-end des 26 et 27 novembre**, une exposition conçue et réalisée par les archives départementales de l'Ardèche qui s'intitule « **Des hommes, des femmes, des usines, regard(s) sur l'industrie en Ardèche** ».

Pour commencer l'année 2023, la bibliothèque va proposer une animation dans le cadre de La nuit de la lecture, sur le thème de « la peur » :

- **Vendredi 20 janvier 2023 à 16h30** : accueil des enfants pour le goûter, suivi de jeux et lectures autour du thème.
- **Samedi 21 janvier 2023** : soirée adultes, toujours sur ce thème, et partage de la galette des rois.
- **En mars** : **Le printemps des poètes** (date non fixée pour l'édition de ce bulletin).

Toute l'équipe vous attend lors des permanences, animations, expositions...

Venez nombreux !



AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN ESPACE VERT

FORESTAGE :

- Prévention incendie (périmètre DFCI)
- Abattage, broyage de végétation

ESPACE VERT :

- Contrat d'entretien annuel
- Tonte, tailles, élagage, maintenance d'arrosage automatique
- Aménagement paysager (gazon, haies, arrosage, clôture...)



2 chemin du Roure - 07200 **MERCUER** - 04 75 37 32 77 - 06 78 79 86 83 - agrivals@orange.fr



CHALLON
Depuis 1955

Vente et Réparation Matériel pro et espaces vert

STIHL **ISEKI** **Grillo** **BUGNOT** **Hytrac**

| | | | |
|---|--|---|---|
| 56 Ave de BELLANDE 07200 AUBENAS 04 75 35 26 69 | Le pont de GRIGNAN 26230 COLONZELLE 04 75 46 56 90 | ZI DU LAC 07000 PRIVAS 04 75 64 11 57 | CHAMBONAS 07140 LES VANS 04 75 37 22 95 |
|---|--|---|---|

Le CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale est une structure de la mairie, avec un budget indépendant. Son rôle est de venir en aide, le plus souvent financièrement, auprès des personnes en difficultés passagères. Généralement en première ligne, le C.C.A.S. intervient avant les services départementaux de l'aide sociale. Souvent il est là pour donner un bon d'achat de quelques dizaines d'euros dans une grande surface, pour permettre l'acquisition de produits de première nécessité. Cette aide qui peut paraître modeste, permet dans la majorité des cas d'attendre les premiers rendez-vous avec les assistantes sociales du bassin d'Aubenas, pour des solutions plus pérennes. Chaque cas est étudié par les membres de la commission. Les attributions ne peuvent pas reposer sur la décision

d'une seule personne et nous sollicitons aussi les services du département pour savoir si le bénéficiaire a également fait une demande auprès d'eux.



Les autres missions du C.C.A.S sont l'organisation de moments festifs et conviviaux comme le repas des anciens. A l'heure de l'écriture de cet article, la date du repas est connue, le 18 décembre, mais nous ne savons pas encore si les conditions sanitaires vont nous permettre de l'organiser. C'est un véritable moment de rencontre, d'échange, de

convivialité entre les plus anciens d'entre nous, les élus du C.C.A.S. et les élus communaux. Il est accessible à toute personne de plus de 70 ans résidant sur la commune. Pour ceux qui sont dans l'incapacité de venir, invalidé – hospitalisation – maladie..., un colis est proposé. Pour les anciens qui sont en maison de retraite, un colis est aussi offert.

La commission offre également les dictionnaires Français/Anglais aux élèves de CM2 quittant notre école pour vivre la grande expérience du collège. Cette manifestation se fait en partenariat avec l'Amicale Laïque qui offre les calculatrices scientifiques si utiles à la poursuite de leurs belles études.



Cinéma sous les étoiles

Beau succès pour cette année !

Le film « Le Chêne », a été projeté le mercredi 3 août à la tombée de la nuit. 120 personnes sont venues assister à cette séance offerte par la municipalité.



Commerçants et producteurs

Des commerçants et producteurs sont présents à Mercuer et vous proposent leur production ou une production en circuit court :

- **Le petit marché de Mercuer**, sur la place en face du **restaurant Autour de la Pizza** :
 - **Le Potager Ardéchois**, avec Stéphanie Lasne et son stand garni de fruits et légumes de sa production ou de producteurs locaux (fruits, légumes, miel, œufs), les mercredis et samedis de 8h à 12h.
 - **Le Cabas Roulant**, avec Thierry Tauleigne à bord de son camion épicerie, qui privilégie des produits en circuits courts et vous attend les mercredis de 9h à 10h30.
 - **Mes petits plaisirs**, biscuits et gâteaux de Séverine, les mercredis (sauf l'été) et samedis de 8h à 12h.
- **La Ferme de Burac** (route de Prades), vous pouvez retrouver Justine qui a un élevage de poules pondeuses. Elle vend des œufs de plein air, les lundis soirs, les jeudis et samedis matins. On peut aussi lui passer commande pour des poulets bio d'un producteur du plateau ardéchois.
- **Le Pas de Côté**, café associatif, propose à ses adhérents une vente de pains, pâtes fraîches et fromages de chèvre une fois par semaine sur commande. Vous y trouverez également une petite épicerie de produits locaux et artisanaux (miel, confiture, sirop, sacs, ...).

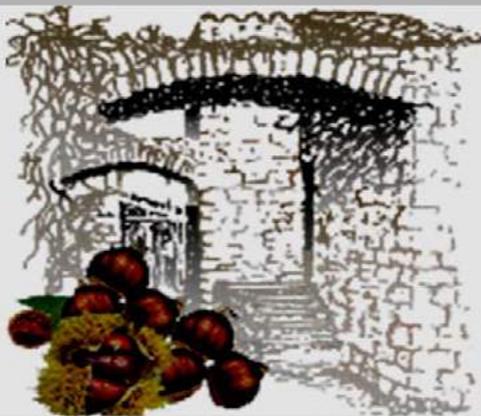
Aux Vieux Arceaux

« En 2023, réouverture de notre établissement gastronomique dans notre commune ardéchoise, à Mercuer ».

*En terre d'Ardèche
Un Hôtel, un Restaurant*

Benoit Court

Aux Vieux Arceaux



9 , route des arceaux 07200 Mercuer

auxvieuxarceaux.com

tel: 04.75.93.70.21

contact@auxvieuxarceaux.com

NIES & FILS

Mécanique - Carrosserie - Vente
Spécialiste 4x4 LAND-ROVER
BMW - MINI



Nous faisons tout pour votre voiture



04 75 37 43 72
www.garagenies.fr
6, avenue Chaballier
VALS LES BAINS

Consultez
notre
stock VO



Planète mercure

Depuis 2015, un espace de travail partagé, porté par l'association Planète Mercure, est installé dans les locaux de l'ancienne école, au-dessus du café associatif. Car ce qui peut manquer le plus aux travailleurs indépendants, mais aussi aux salariés qui font régulièrement du télétravail à la maison, c'est le contact humain, les échanges avec des collègues et le partage des moments conviviaux.

Ce lieu permet aussi de mieux gérer l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Nous sommes actuellement six membres à utiliser les lieux. Certains occupent un bureau à temps plein, d'autres partagent un bureau à temps partiel. La participation mensuelle pour un temps plein est de 80 euros. Des tarifs adaptés permettent aussi de venir à temps partiel. Malgré les augmentations des charges (par exemple de l'électricité) nous souhaitons maintenir nos tarifs pour que les lieux restent accessibles pour tous. Régulièrement, et de plus en plus, nous accueillons des personnes qui viennent ponctuellement, combinant



vacances ou visites en famille avec quelques jours de télétravail.

Nous travaillons dans un « open space » lumineux. Nous disposons d'un coin cuisine (qui sera réaménagé en 2023), d'une connexion internet par la fibre, d'une ligne téléphonique et d'une imprimante-scanner couleur A3. Nous avons un parking gratuit attenant (mais de plus en plus de membres de Planète Mercure viennent au travail en vélo). Pour des réunions ponctuelles, nous avons la possibilité de réserver la salle communale des associations.



Régulièrement, nous partageons le repas de midi et l'entraide est courante entre nos spécialités très diverses. Le cadre cosy, les environs, l'ambiance dynamique dans le village et autour du café associatif « Le Pas de Côté », (où nous pouvons commander pain et fromage, papoter et boire un café), sont des atouts très appréciés par les usagers de l'espace Planète Mercure. Si le coworking vous tente, ou si

vous souhaitez avoir plus de renseignements, venez nous rencontrer et visiter notre lieu de vie professionnelle.

**Les habitants de l'espace Planète Mercure vous souhaite une excellente année!
Au plaisir de vous rencontrer!**

✉ contact@planetemercure.fr



Roxane Compagne
Traductrice
de l'allemand,
de l'anglais
et du roumain



Victor Ledoux
Ingénieur dans
le domaine
de l'eau



Uta Mummert
Prestations
pour événements
professionnels



Emmanuelle Soyez
Styliste
Graphiste



Alex Vachon
Développeur web

GHIOTTO Décoration

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

MATÉRIAUX TECHNIQUES ET DÉCORATIFS DU BÂTIMENT

Peinture - Béton décoratif
Étanchéité - Revêtement de sol
Matière et enduit - Résine - Papier peint

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 12H00 ET DE 13H30 À 18H30 / SAMEDI DE 8H30 À 12H00

Besoin d'embellir votre habitat ?

Des conseils techniques sur nos produits et nos matières, des méthodes d'application, des références fournisseurs ...



PEINTURE

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

PARQUET & REVÊTEMENT
PAREMENTS DÉCORATIFS
BÉTON CIRÉ & INDUSTRIEL
PEINTURE & ENDUIT
PAPIER PEINT
...

PARQUET



MATRICES

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

BÉTON DÉCORATIF
BÉTON EMPREINTE
RÉSINE DRAINANTE
ÉTANCHÉITÉ,
PEINTURE
GAZON SYNTHÉTIQUE



ÉTANCHÉITÉ



OUTILLAGES

La paroisse

ASSOCIATION DIOCESAINE DE VIVIERS PAROISSE ST ROCH EN PAYS DE VALS

3 bis allée Henry Vaschald
07600 VALS-LES-BAINS

Tél. : 04 75 37 44 77

courriel : paroisse@saintrochvals.fr

Curé : père Aimé Kéréma GBILEMOU

L'accueil au presbytère de Vals a lieu du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30

Tél : 04 75 37 44 77

L'équipe d'Animation Paroissiale est composée de :

Catherine AYGON - Cécile BERNARD - Paulette CHIROSSEL - Irène DEVES - Jacqueline FAURE - René MOREL

Messes régulières :

- En l'église de Labégude : samedi à 18h ou 17h (de novembre à avril)
- En l'église de Vals les Bains : Dimanche à 10h30
- En l'église de Mercuer : tous les 3^e dimanches du mois à 9h

Catéchisme : environ une fois par mois le samedi de 15h à 18h à la salle paroissiale de Labégude suivi de la messe à 18h

Equipe funéraires de Mercuer :

Elisabeth CHATEAUREYNAUD : 04 75 89 07 18

Josette PEYRONNET : 04 75 93 53 60

Communication :

Anne-Marie CAMBON : 06 84 09 27 55

Fêtes et évènements :

Annette RASPONI : 06 11 07 27 94

Manifestations réalisées en 2022 :

- Ascension : fête paroissiale à Mercuer, visite du jardin Mercurat
- Fête des serviteur 26 juin 2022
- Sortie à Notre Dame des Neiges 14 juin 2022
- Rentrée paroissiale à Vals le 10 septembre



Notre Dame des Neiges



Visite du jardin Mercurart

Manifestations prévues en 2023

- Samedi 7 janvier : galette des rois - salle paroissiale de Labégude
- Dimanche 5 février : choucroute – salle paroissiale de Labégude
- Jeudi de l'Ascension : fête paroissiale (lieu à définir)
- Fin juin : fête des serviteurs à Vals
- 16 août : pèlerinage à la chapelle St Roch à Antraigues
- 1^{er} dimanche de septembre : pèlerinage à la chapelle Ste Marguerite
- 2^e dimanche de septembre : rentrée paroissiale à Vals



AUTOUR DE LA PIZZA

TRATTORIA PIZZERIA AU FEU DE BOIS

sur place ou à emporter tél. 04 75 89 05 89

130 Route du Village - 07200 MERCUER

<https://autourdelapizza.jimdofree.com>

L'amicale laïque



L'amicale laïque a toujours eu pour vocation de financer les projets des enseignants. Ceci afin de permettre aux élèves de l'école de pratiquer diverses activités, réaliser des sorties, partir en classe de découvertes ou recevoir des intervenants extérieurs au sein de l'école.

Les membres du bureau changent régulièrement, les parents s'investissent quelques années puis passent le relais à d'autres. L'association a grandement besoin de parents bénévoles lors des manifestations, le bureau à lui seul ne peut pas tout gérer le jour J, surtout concernant le **traditionnel loto** du mois de décembre.

En effet, celui-ci est très apprécié. Il attire beaucoup de monde et demande énormément de préparation en amont. Il n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2020 et 2021 du fait de la Covid19 et nous l'avons proposé en fin d'année 2022!

La soirée belote a eu lieu le **10 décembre**.

Le loto s'est déroulé le **11 décembre** et a fait salle comble.

En mai 2022, nous avons organisé une boum pour les enfants ainsi qu'une soirée tapas. Cette journée a été fortement appréciée par les enfants, parents et habitants du village.

La fête de l'école du mois de juin a été une grande réussite avec de nouveaux spectacles proposés par les enseignantes, qui ont fait salle comble.

Pour 2023, nous espérons pouvoir réaliser l'ensemble des manifestations prévues cette année scolaire.

Evènements à venir :

La vente de pognes en janvier 2022 a eu du succès et nous remercions tous les Mercuerois pour leur accueil. Elle sera renouvelée le **15 janvier 2023** (reportée au 22 janvier en cas de mauvais temps). Les enfants et les parents se présenteront à votre porte, sourire aux lèvres à partir de 9h30.

Le week-end du 25 février, nous organiserons également une seconde belote.

Samedi 25 mars 2023, un bel évènement qui a toujours du succès : Le « cochon grillé » avec soirée dansante. Nous espérons que vous serez nombreux à venir passer une agréable soirée en notre compagnie.

Samedi 13 mai 2023 : Concours de pétanques, suivie d'une soirée tapas.

Samedi 24 juin 2023 : L'amicale laïque organise la **fête de l'école**. Un moment convivial que les enfants, les parents et les enseignants aiment partager. Dès la fin de journée, cet évènement est ouvert à tous. Vous pouvez venir participer au repas proposé en soirée sur la place devant la salle des fêtes. Nous espérons que cette journée sera un aussi grand plaisir pour les enfants que pour tous les parents bénévoles !

En octobre 2023, lors du grand vide grenier le 1er dimanche d'octobre : nous tiendrons notre stand de gâteaux et de crêpes. Nous vous donnons rendez-vous ce jour-là !

Bureau de l'Amicale Laïque pour l'année scolaire 2022/2023 :

Présidente : Aurélie Ledoux

Secrétaire : Marion Allègre

Trésorière : Maéva Clouvel

Vice-secrétaire : Rémi Charoy

Vice-Trésorier : Marion Lavallée et Mélanie Gonzalez

Coordonnées de l'Amicale :  amicalelaïque.mercuer@gmail.com  Aml Mercuer

Merci aux membres du bureau de l'amicale laïque et aux parents bénévoles. L'association sait organiser ces moments chers à tous et qui permettent de collecter des fonds pour les sorties scolaires. La dynamique des bénévoles dans l'élaboration de ces fêtes reste le moteur de l'amicale.

CARRIÈRE de Pierres Ornementales de grès Pierres à bâtir - sciage pour la construction Encadrements - escaliers - piliers - couvertines

Louis-Pierre ANDRÉ

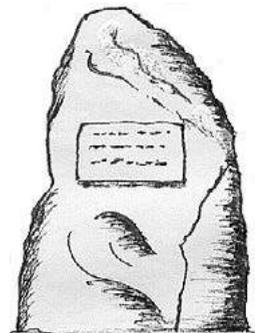
15 Route des Ollières
07000 LYAS



Portable : 06 70 23 70 44

Mail : carriere.andre07@gmail.com

Autorisation n° 2012314-0008 – Siret 380 512 798 00014

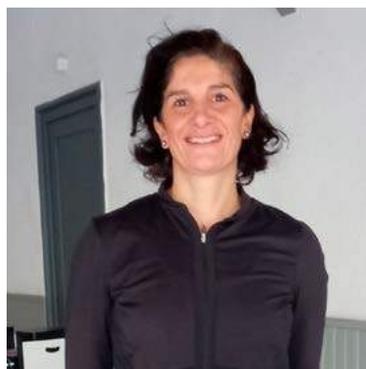


Gym loisirs

Le club Gym Loisirs a été créé en 1983. Il fêtera donc ses 40 ans d'existence, ce qui nous rend très fiers de maintenir cette association dans sa pérennité au sein de notre commune.

Le sport, notre santé et la convivialité font le plaisir de se retrouver aux séances de gym, un endroit où l'on se sent bien, qui donne toute la motivation aux adhérents de plus en plus nombreux pour participer aux 3 cours que nous proposons.

Nos animatrices, Sylvie et Claudia sont de Mercuer, elles ont intégré le club en 2005, Delphine est d'Aubenas, elle a rejoint notre club en 2010. Toutes les trois restent fidèles à notre club, elles sont très appréciées par nos sportives et sportifs !



LUNDI de 10h à 11h: GYM D'ENTRETIEN avec Sylvie, renforcement musculaire général pour bien démarrer la semaine et être en pleine forme à tous niveaux.

MARDI de 16h à 17h: GYM DOUCE avec Claudia, bien-être et douceur avec des mouvements adaptés autour d'une séance axée sur la santé. Méthode de Grasset et initiation au Feldenkrais.

MERCREDI de 9h à 10h: POWER PILATE avec Delphine, cours de renforcement profond des muscles posturaux grâce à la technique PILATES, pour un corps redynamisé.

La cotisation est de 95 € pour les adultes et 75 € pour les moins de 18 ans.

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre.

TRÈS BONNE ANNÉE SPORTIVE À TOUS !



Renseignements auprès d'Annie Ferreri :

06 73 36 36 87 ou 04 75 93 56 83

aime.ferreri@hotmail.fr

Le café associatif



Association A Rebrousse Poil Productions

Depuis maintenant trois ans, l'association A Rebrousse Poil Productions (ARPP) dynamise la vie de Mercuer au travers du café associatif culturel **Le Pas de Côté**, installé dans les locaux de l'ancienne école, dans le centre du village. Ouvert au quotidien grâce à une super équipe de bénévoles du mardi au samedi, et fort de ses 622 adhérents en 2022, le café associatif **Le Pas de Côté** vous accueille tout au long de l'année à travers des activités, des ateliers, des spectacles divers et variés.

C'est un lieu ouvert à tous, un endroit à taille humaine pour pouvoir être au plus proche de vous, pour contribuer à tisser des liens et provoquer votre curiosité. Outre une programmation culturelle riche et variée (musique, théâtre, festivals, exposition...), le café associatif est également un lieu de rencontre autour des ateliers mis en place tout au long de l'année par des bénévoles et en partenariat avec d'autres associations locales. Nous croyons que l'art va sauver le monde et le but de ce projet est de développer le vivre ensemble, la solidarité, les sourires et les clin d'oeil échangés. Soyez tous les bienvenus!!!

Le Pas de Côté est aussi un lieu d'accueil et de travail pour les artistes afin de les aider, les soutenir dans la création ou la finalisation de leur spectacle.

A ce jour, une trentaine de bénévoles motivés vous accueille en binôme au quotidien pour vous rencontrer, vous servir, vous parler de l'association, vous renseigner et autres. Si vous avez envie de rejoindre cette joyeuse bande, n'hésitez pas à nous contacter!

La Programmation de 2022

Dès le mois de mars 2022, nous avons accueilli dans la salle de spectacle du café asso, les groupes, « Le Vent venu, « ERDÖWSKY »,



« Damien Jourdan ». Dans la cour en avril : « Jahen Oarsmann et « Planète Bolingo ».

La deuxième édition du « Festival des Gens Tout Seuls » qui s'est déroulé en mai et juin a mis en lumière des artistes solos en scène. Ce festival fut un succès et a été riche en découvertes et en émotions avec un panel et une richesse des artistes proposés. La troisième édition de ce festival aura lieu en 2023.

Avec en moyenne un spectacle toutes les semaines cet été 2022, le Pas de Côté a accueilli, durant la saison estivale, 7 concerts (Oscar les vacances, David Lafore, Maggy Bole, Joie, Matildy, Rouliette Ruse, Journeyman, Ferraj, Accoustik Ping Pong, Groupmf), du Théâtre en déambulation avec « la 12928.eme » du Collectif Torsion, de la danse : Cryptographiques de la Cie 1,618.

Le Pas de Côté a également accueilli le « Festival des jours de la dame » organisé par Leda Atomica 07 en octobre 2022, et a participé à la fête de l'Afrique organisée par la super équipe de l'Assoc Pimentée en juin.

Il était prévu une belle fête/ Concert en septembre avec les copains de l'asso Comm'un Four sur la place du village, mais elle a dû être annulée de notre fait. Cet évènement aura lieu en 2023!

Les Ateliers qui se sont déroulés en 2022 !

- Les cours de théâtre tous les mardis pour enfants et adultes (compagnie de L'oiseau Jaune)
- Les ateliers d'initiation à la poterie
- Les rencontres autour de la couture
- Les ateliers chant africain (L'assoc Pimentée)
- L'initiation à l'origami
- Les ateliers d'écriture
- Les après-midis jeux de société (Déambull)

Partenariat avec des associations

Le travail inter associatif permet de créer du lien entre adhérents, de s'entraider et de développer des projets en commun. Cette année, L'association A Rebrousse Poil et le café associatif Le Pas de Côté ont mis leur énergie en commun avec: Déambull (après-midi jeux de société une fois par mois offert par la mairie de Mercuer), l'Assoc Pimentée, Théâtre en cours, Comm'un Four, Rock et Pouzzol'ane Format Danse...

Quoi d'autre ?

Le Pas de Côté est également un lieu de dépôt vente pour les producteurs bio et locaux: Miel de Chazeaux, confitures de la Jouendeyre, sacs et autres accessoires en tissus de Syl Vicious.

Un dépôt de pain bio, artisanal, du fromage bio et local est également à votre disposition tous les mardis au café asso sur commande.

Vous trouverez également un panneau « SOLIDAIRES! » rempli de petites annonces en tout genre (prêts, dons, recherches, réparations, services).

Le café asso a mis à votre disposition un espace BD à lire sur place, un espace enfants avec livres et jouets.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture :

D'octobre à mai: mardi et jeudi de 16h30 à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 19h, vendredi de 10h à 12h et de 16h30 à 20h et samedi de 16h30 à 20h.

De mai à octobre: mardi et jeudi de 16h30 à 20h, mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 20h, vendredi de 10h à 12h et de 16h30 à 21h et samedi de 16h30 à 21h.

Adhésion à l'association : 3 euros à l'année (janvier - décembre)

 www.lepasdecote@mercuer.fr

 www.facebook.com/lepasdecotemercuer

 info@lepasdecote@mercuer.fr

 Nadège 06 17 03 87 14 - Eric 06 62 69 78 03

Président : Hervé GASCIOILLI

Secrétaire : Delphine MORALES

Trésorière : Sylvie GIROUD

Conseil d'administration :

Rachel TROUILLAS, Stéphane DUMOUTIER, Nathalie COQUILLEAU, Emilie GOY, Eric LEMAIRE.

Au plaisir de vous rencontrer, de vous accueillir !!

Eric et Nadège et toute l'équipe des bénévoles.

Un festival des gens tout seuls qui a trouvé son public, une programmation estivale pour tous les goûts. Les membres de l'association et les bénévoles sont arrivés à créer une salle de spectacles sur notre commune. Nous ne pouvons que vous inviter à venir. Au début par curiosité, sans aucun doute, mais ensuite vous serez pris par l'ambiance et dans l'attente des prochaines programmations pour vivre de beaux moments. Merci à tous.

L'assoc pimentée

L'association a soufflé ses 10 bougies le samedi 11 juin 2022 à Mercuer.

Et oui 10 ans déjà (ça passe vite) que nous animons notre beau village de Mercuer avec cette journée annuelle : L'Afrique en fête!!!

Une journée très chaude qui nous a plongés immédiatement dans l'ambiance africaine. Des stages de danse, de percussions et des ateliers parents enfants ont ravi le public.

En soirée, nous avons servi près de 200 repas, une succulente assiette de maffé et des pizzas au feu de bois préparées par l'association Comm'un four de Mercuer.

Le lieu des festivités en extérieur autour du four à pain était exceptionnel pour recevoir entre 300 et 400 spectateurs, qui ont assisté au spectacle traditionnel de danse et musique percutante de la Côte d'Ivoire. C'est grâce à l'association Le Pas de côté que nous avons eu la lumière, la scène et le son pour ambiancer cette foule déchaînée.



Nos 10 ans réussis, merci à la mairie de Mercuer, aux associations Comm'un four et au Pas de côté ainsi qu'aux bénévoles et membres du bureau de l'assoc Pimentée. Un grand merci au public et aux artistes pour votre joie de vivre, votre bonne humeur et ce partage immense.

Nos cours de danse, de percussion et de chant continuent. Vous pouvez vous joindre à nous à tout moment.

On se retrouve le samedi 10 juin 2023 pour une nouvelle édition de L'Afrique en fête.

A bientôt pour de nouvelles aventures pimentées!!!

Informations auprès de Marie Lespinasse, présidente de l'association : 06 21 67 28 29

VIENS PIMENTER TA VIE !



L'ASSOC PIMENTÉE

Quel bel anniversaire!!! 10 ans fêtés dignement dans la joie et la bonne humeur. Des gens de partout, une utilisation du site du four communal optimale et une ambiance de feu. Merci l'assoc'pimentée et encore bon anniversaire. A l'année prochaine pour une nouvelle soirée magique.



Mercuer Animation

En 2022, Mercuer Animation a pu reprendre la plupart de ses manifestations.

Le **8 avril**, en partenariat avec **La Comédie de Valence / comédie itinérante** le spectacle **Tünde** a été présenté: 54 personnes sont venues assister à cette pièce de théâtre qui questionne sur l'identité, l'importance du prénom et sur ce qu'il peut déterminer de notre trajectoire de vie...

Cette année, ce ne sont pas un, mais deux **vide-greniers** qui ont été organisés: le **8 mai** sous un soleil très printanier, il était réservé aux habitants de Mercuer et a réuni 25 exposants; le **2 octobre** ce sont 71 vendeurs qui se sont

installés entre le parking de la salle et le four communal, et la recherche des « bonnes affaires » était de mise!

Le **Bal Folk** a enfin pu avoir lieu, après 2 ans d'interruption, le **samedi 2 juillet**: sous les lampions de la fête le groupe « Cabr'e Can » a fait le bonheur des danseurs, après un repas servi par les bénévoles à 147 personnes.

Les randonnées continuent de rassembler entre 15 et 20 personnes deux fois par mois (2^{ème} vendredi après-midi et 4^{ème} samedi après-midi), toujours

dans la bonne humeur, avec le plaisir d'arpenter et d'apprécier les sentiers ardéchois au fil des saisons.

La prochaine rencontre des adhérents aura lieu lors de **l'assemblée générale** fixée au **vendredi 27 janvier 2023**: les divers projets pour l'année à venir seront présentés.

Pour rappel : le CA se réunit chaque 1^{er} mercredi du mois à la salle des associations.

Contact :
mercueranimation@gmail.com

Tél. : 06 08 17 33 69



Qu'il était beau de se retrouver sous les étoiles pour le retour du traditionnel bal folk! Le succès est toujours présent et l'ambiance démontre l'attente de cet événement par de nombreuses personnes. Le vide-grenier attire toujours autant de monde. Mercuer a encore connu ce jour-là l'affluence des grands événements. Merci à tous les bénévoles de l'association pour ces moments de partage et de convivialité.

Comm'un four

Cette première année d'animation du four à pain communal par l'association « Comm'un four » aura été une belle réussite !

Nous avons allumé le four une fois par mois dès le mois de septembre 2021, et les rendez-vous autour du four furent nombreux et variés : un repas a été proposé chaque mois (maoche, pizzas, tartines, saucisses, ...), des animations ont permis aux habitants de la commune de partager des moments conviviaux (tournoi de pétanque, de belote, fabrication de pains, de viennoiseries...). Nous avons essayé de créer du lien entre les différentes associations : Assoc'pimentée et Pas de côté notamment, lors d'animations organisées par ces dernières. Nous avons également fait du pain avec une classe de l'école.

Nous espérons que l'année 2023 se poursuivra sous les mêmes hospices, et que nous serons de plus en plus nombreux à profiter et mettre la main à la pâte autour du four !

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions (animations, repas, ou autres) pour que ces moments permettent aux Mercuerois et Mercueroises de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

Les membres du bureau :

Alban Creus
Anne Mercky
Christophe Savigny
José Guzmán
Marc Delbosc
Nadège Fabre
Nicolas Delbosc
Stéphane Garand
Véronique Sobczak



☎ 06 74 22 01 43
✉ communfour@gmail.com
f Comm'un four



Après une mise en route rendue compliquée par la pandémie, cette année 2022 a été explosive pour les membres de l'association. Ils savent nous régaler de leurs préparations et des pains confectionnés tous les premiers samedis du mois. Le nombre de personnes présentes à chaque allumage du four démontre l'intérêt des Mercuerois, et des habitants des communes voisines, pour ces instants joyeux. Merci à tous les membres et les bénévoles qui n'hésitent pas à prendre beaucoup de temps sur leur vie familiale pour nous apporter tous ces beaux moments.

L'UNRPA

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES U N R P A MERCUER

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA est une association nationale qui défend les droits des personnes âgées et essaie de les sortir de leur isolement en les distrayant

UNRPA est un foyer de seniors qui se retrouvent tous les mercredis à la salle « Lou Mercoire » pour se distraire en jouant aux boules, aux cartes, aux jeux de société, aller en promenade et partager un bon goûter.

Nos activités 2022 ont été encore un peu perturbées. L'Assemblée Générale de janvier a été reportée au lundi 11 avril 2022. Nous avons fermé le foyer en mai pour le rouvrir en septembre.

Notre repas de l'amitié, fin mai, au Bistrot Brioude, a connu un vif succès et a réuni une soixantaine de personnes.

Le voyage surprise prévu en septembre a été annulé faute de participants.

La pièce de théâtre du 9 octobre et le concours de belote n'ont pas eu lieu à cause de problèmes à la salle Mercoire.

En revanche, nous finirons l'année 2022 pas un excellent repas de Noël, le dimanche 4 décembre, servi par le Traiteur David Reynaud.



Constitution du bureau 2022 :

Présidente : Noëlle Ghiglione,

Vice-Présidente : Françoise Rouvière

Secrétaire : Lucie Blanc

Trésorière : Danielle Malaval

Trésorier adjointe : Annie Souteyrand

Membres : Paulette Cholvy -Suzette Jaussen, Monique Naud, Michele Benso, Marie France Lavastre

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous vous sentez un peu seul parfois ou simplement pour partager des moments conviviaux. Un très bon accueil vous sera réservé.

Pour nous contacter :

✉ unrpa.mercuer@gmail.com

**L'équipe d'Ensemble et solidaires
de Mercuer vous souhaite
une très bonne année 2023
et surtout une excellente santé.**

Atelier danse

Vous ne connaissez pas L'Atelier Danse ?

Nous proposons des cours d'animation danse basés sur plusieurs styles mais essentiellement un style jazz.

Les cours ont lieu dans la magnifique salle Mercure à Mercuer Les mercredis après-midi hors vacances scolaires.

Tous les niveaux sont proposés, à tous les âges, de quatre ans à l'adulte.

Nous avons eu la chance l'année passée d'avoir plusieurs professeurs invités (Hip-Hop, Street Jazz) et de participer à plusieurs animations organisées par les villes du bassin d'Aubenas. Le projet sera le même pour 2022 2023.

L'Atelier propose chaque année un spectacle pour conclure l'année.



Margaux de l'Atelier Danse

 latelierdanse07@gmail.com



Les amis de Mercuer

BUREAU ACTUEL

Président et trésorier :

ALAIN COURT, 06 85 52 41 95

Vice-président : CHRISTIAN CHABRIER

Vice-trésorière : ANNE-MARIE CHABRIER

Secrétaire :

CATHERINE LUCHINI, 06 31 91 25 38

Vice-secrétaire :

ROSELYNE BRUN, 06 74 82 01 05

Après une longue absence, les Amis de Mercuer se sont retrouvés le 19 novembre pour partager un repas effectué par un traiteur. Ce repas a remplacé notre traditionnelle cochonnaille que nous n'avons malheureusement pas pu organiser.



Programme 2023 :

17 janvier : Assemblée Générale et galette des rois

19 mars : repas de l'amitié

18 novembre 23 : cochonnaille

Notre voyage prévu au mois de septembre est reporté au mois de juin 2023.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents pour participer à nos prochaines festivités !

Crinière et burle

Malgré les difficultés des dernières années qui ont impacté les spectacles pour nous comme pour de nombreuses associations et comités des fêtes, l'association Crinière et burle a effectué une belle saison.

Comme chaque été, la municipalité de Vals a fait appel à l'association Crinière et burle pour animer 2 soirées en juillet et août. La troupe s'est aussi déplacée en Haute Loire.

Les spectateurs sont venus nombreux pour applaudir les cavalières et cavaliers émérites, qui avaient réussi à créer des numéros valorisant le cheval.

L'année 2022 a connu la perte du cheval Appaloosa, à la retraite, nommé Idaho, 27 ans. Ce cheval qui était surnommé le cheval western de par ses origines, et dont sa couleur originale se faisait remarquer sur la piste.



Les membres de l'association restent motivés, et ont mis en place une organisation bien structurée, pour assurer les entraînements et les tâches journalières de l'écurie.

Deux jeunes chevaux arabes ont rejoint le cheptel. Ce qui conforte l'idée que l'équipe croit en un avenir positif pour l'association Crinière et Burle.



SUPER POUVOIR N°4

VALORISER EN COMPOST

LE SERVICE GESTION
DES DÉCHETS ASSURE
UNE COLLECTE
DES SAPINS DE NOËL

**DU 09 AU 13
JANVIER
2023**

**SUR INSCRIPTION AU
0 800 07 60 15**
ENTRE 8H00 ET 12H00
AVANT LE LUNDI 9 JANVIER À 12H00



COMPOST



Création: STUDIO W

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉATION VERTÉ
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Ardèche TP

Terrassements divers
Aménagements extérieurs
 accès, parkings, jardins, piscines
Réseaux divers
Assainissements



Mini-engins
Location de matériel
 avec chauffeur
Viabilisation de terrain
Terre végétale

Bertrand CHAMBON

48, route de Farges - 07200 MERCUER
 Tél : 06.70.10.15.98 - Mail : saintantoine07@yahoo.fr

ALBAN CREUS

06 74 22 01 43

18 route de
rompudes
07200 MERCUER

Assurance Décennale

ZINGUERIE



RAMONAGE



**CHARPENTE
COUVERTURE**



**FENÊTRE DE TOIT
(VELUX)**



INFOS PRATIQUES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : de 8h30 à 12h30
Mardi : de 13h30 à 17h30
Jeudi : de 8h30 à 12h30
Vendredi : de 13h30 à 17h00

Contact mairie :

 04.75.35.43.78
 www.mercuer.fr
 mairie.mercuer@wanadoo.fr
 @communemercuer

TARIFS LOCATION SALLE MERCURE :

- **Location après-midi ou soirée**
(du lundi au jeudi jusqu'à 23h)
Habitant de la commune : **160 euros**
Particulier extérieur : **210 euros**
- **Location week-end**
Habitant de la commune : **210 euros**
- **Particulier extérieur : 290 euros**
- **Forfait Nettoyage**
(intérieur et extérieur) : **300 euros**
Caution : 300 euros

LOCATION SALLE ASSOCIATIVE :

Après-midi ou soirée

Cette salle est mise à disposition **gratuitement** aux **associations de Mercuer** pour des réunions de travail.

Elle peut également être louée à des associations extérieures à la commune.

CONCESSIONS DE CIMETIÈRE ET CASES DE COLUMBARIUM :

Concession ou emplacement columbarium pour une durée de **20 ans : 350 euros**

Concession ou emplacement columbarium pour une durée de **30 ans : 530 euros**

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES, DES POUBELLES JAUNES DE TRI SÉLECTIF ET DES ENCOMBRANTS :

Le ramassage des ordures ménagères se fait chaque mercredi matin.
Les poubelles jaunes passent les vendredis matin des semaines paires.
Le ramassage des encombrants se fait une fois par mois et sur rendez-vous au **08 00 07 60 15**
Voir planning en page 42

INFOS PRATIQUES

SERVICE DE CANTINE :

La cantine est proposée de
12h à 13h20.

La réservation des repas se fait en ligne avant le mardi à 9h pour la semaine suivante. Le prix du repas est de **4,10 euros.**

Pour les familles nombreuses et d'au moins **3 enfants scolarisés à Mercuer**, le prix du repas est de **3,70 euros.**

En cas de réservation hors délais, ces tarifs sont majorés à **6 euros.**

SERVICE DE GARDERIE :

La garderie scolaire de Mercuer fonctionne le :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
De 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

La réservation se fait en ligne au plus tard le jour même à **7h30.**

Le tarif est de **1,20 euros le matin, gratuit de 16h30 à 17h puis 0,50 euros de 17h à 18h30.**



HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE LABEGUDE :

Du lundi au samedi de 9h à 11h45 et 13h30 à 17h15.

URGENCE EAU :

Un problème sur le réseau d'eau ?

Numéro à composer par les abonnés :

06 08 08 41 92





BASSIN
D'AUBENAS
COMMUNAUTÉ

PLANNING 2023

Enlèvement des encombrants pour MERCUER

Un lundi par mois,
Inscription sur rendez-vous au 0800 07 60 15
Enlèvement limité à 3 encombrants

| |
|-----------|
| 2 janvier |
| 6 février |
| 6 mars |
| 27 mars |
| 24 avril |
| 12 juin |

| |
|-------------|
| 3 juillet |
| 7 août |
| 4 septembre |
| 2 octobre |
| 13 novembre |
| 4 décembre |



Un espace accessible à tous :

- réservation et paiement en ligne cantine/garderie
- consultation internet
- rédaction courriers administratifs
- impression documents
- ...



ESP@CE
PUBLIC
NUMÉRIQUE

*N'hésitez pas à pousser les portes de la Mairie,
aux heures d'ouverture !*

**En accès libre
aux horaires
d'ouverture
de la mairie.**

Les secrétaires sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

POUR TOUT SAVOIR SUR LE TRI, SUIVEZ LE GUIDE ...

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES



Pensez au tri dans la salle de bain : flacons de shampoing, gel douche,...



PAPIERS ET CARTONNETTES

TOUS LES PAPIERS



journaux, magazines, livres, cahiers, enveloppes, bloc notes, lettres,...



CARTONNETTES



LE VERRE

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE



Saviez-vous que le verre se recycle à l'infini ? Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles



